



DOSSIER LA FÊTE MÉDIÉVALE

> reste attractive malgré la grisaille

P12
>13

A découvrir dans ce numéro :

Photo : Ségolène DELZENNE

P15

FOULÉES DU COEUR



> Du cœur... et des jambes !

P14

C'EST GÉANT !



> Notre géant prend forme !

P9

RENCONTRE



> La ruée vers l'or de Maxime THIBAUT



EDITO



L'été est là et les congés tant attendus par la plupart d'entre nous approchent. Le passage d'une saison à l'autre se traduit par un changement de rythme. Après une période printanière rythmée et intense, l'activité semble ralentir peu à peu. Pour nos écoliers, c'est le moment de jouer, de ranger les cartables (*lire pages 20 et 21*) et de profiter du soleil, s'il veut bien montrer ses rayons !

En parcourant les colonnes de ce numéro estival, vous (re)découvrirez l'actualité des associations (*p.12, 13 et 15 à 18*) et constaterez que les chantiers initiés et menés par la Municipalité ne manquent pas: la réhabilitation du bâtiment de la Poste qui va accueillir l'antenne de l'Office de Tourisme en Pays de Pévèle, l'organisation des élections présidentielles puis législatives, l'aménagement du verger conservatoire dans la pâture Bomart (*p.11*), le début de la renumérotation des rues (*p.3*), la construction du géant du CMJ (*p.14*), l'aménagement de la garderie, le PLU, etc.

Tous ces projets nécessitent des investissements ; ils sont raisonnés et dans un contexte économique difficile, le Conseil Municipal a souhaité ne pas augmenter la part communale sur vos impôts locaux (*lire en pages 7 et 8 notre article sur le budget communal 2012*).

Ce numéro 19 téléchargeable en couleurs sur le site de la Mairie (*plus de 20 000 connexions en deux ans*) est aussi placé sous le signe de la jeunesse (*remise des dictionnaires, rencontres intergénérationnelles initiées dans le prolongement du cercle des souvenirs, articles de l'école, de l'APE, etc.*).

Pourquoi ne pas profiter des congés pour découvrir les packs été de la Médiathèque (*p. 22 et 23*) ?

Enfin, au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances !

Bonne lecture.

Eric Momont
Maire



A vos AGENDAS !

Mercredi 1^{er} août

Balade de 5 km : les points de vue, organisée dans le cadre des mercredis de l'environnement
> Rdv 10h00 à la place



Mercredi 8 août

Balade de 18 km : marche découverte des environs, organisée dans le cadre des mercredis de l'environnement
> Rdv 8h30 à la place

Dimanche 26 août

Pique-nique organisé par la municipalité
> Pas Roland

Mardi 4 septembre

Rentrée scolaire
> Ecole

Samedi 8 septembre

Forum des associations organisé par la municipalité
> Salle des fêtes

Samedi 8 septembre

Tremplin des créateurs organisé par Mons 2004
> Cense abbatiale

Samedi 8 et dimanche 9 septembre

2^{ème} Mountain bike Pévèl'tour organisé par la Team VTT
> Espace gare

Vendredi 14 septembre

Apéritif de rentrée et assemblée générale de l'APE
> Cense abbatiale

Dimanche 16 septembre

Banquet organisé par la FNACA
> Salle des fêtes

Dimanche 30 septembre

Réception des Brugeois, 25^{ème} anniversaire organisée par la municipalité

Samedi 6 octobre

Tremplin des créateurs organisé par Mons 2004
> Cense abbatiale

Samedi 6 octobre, 19h00

Concert de gospel organisé par le Syndicat d'initiative
> Eglise

Samedi 6 et dimanche 7 octobre

Expo vente organisée par le club des aînés
> Salle des fêtes



Samedi 13 octobre

Concert de l'harmonie
> Eglise

Dimanche 21 octobre

Festival de la marche organisé par le syndicat d'initiative



En BREF... En BREF... En BREF... En BREF... En

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

La gendarmerie et la police nationales veillent sur les logements laissés vides pour les vacances. Voilà quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir

- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant votre absence, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire

renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature ou faire garder le temps de votre absence votre courrier par la Poste.

- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. Une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone vers un ami ou membre de la famille.

- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites

les évaluer par un expert et renseignez vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

- Par ailleurs, la gendarmerie met en place un formulaire de demande individuelle vous permettant d'informer la brigade de gendarmerie de votre départ. Cette demande, renseignée, doit être déposée ou adressée à la brigade de gendarmerie de votre domicile.

Sources : Sirpa Gendarmerie

Formulaire téléchargeable sur le site de la gendarmerie : <http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/fre/Sites/Gendarmerie/A-votre-service/Vacances-partir-en-toute-tranquillite>

Gendarmerie de THUMERIES
6, rue Jules GUESDE
59239 THUMERIES
Tél. : 03 20 86 57 17

ou composez le 17 en cas d'urgence

RENUMEROTATION DES RUES : la Municipalité vous accompagne dans vos démarches

Le chantier de la renumérotation des rues sur la commune a concrètement démarré le 2 mai avec une première réunion publique (pour la Rue Fidèle Dubois) lors de laquelle le Maire, Eric Momont a détaillé les changements qui seront effectués à compter du 1^{er} Juillet 2012 pour l'actuelle rue Fidèle Dubois. L'ensemble des démarches à effectuer, par la commune ou par les riverains, a été également présenté.

Les prochaines rues concernées seront les rues du Moulin, Saint Jean, de l'Abbaye, de la Place, du Pas Roland et le Béguinage de la Fontaine Saint Jean au 1^{er} Janvier 2013.

Afin d'aider les personnes déjà concernées, ou pour informer dès à présent celles qui le seront prochainement, un diaporama reprenant toutes les informations utiles est désormais disponible sur le site de la commune (partie démarches administratives de la rubrique Mairie) : www.mairie-monsenpevele.fr. Il est fait sur le modèle de la Rue Fidèle Dubois, la modification étant déjà réalisée.

Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez vous rapprocher de Romain EDEBAU (redebau@mairie-monsenpevele.fr) en mairie ou au 03 20 59 21 10.

Romain EDEBAU

ELECTIONS, RAPPEL DES RÉSULTATS DU BUREAU DE VOTE DE MONS-EN-PÉVÈLE

Elections présidentielles Résultats du premier tour Dimanche 22 avril 2012

Nombre d'inscrits : 1679
Nombre de votants : 1382
Nombre de suffrages exprimés : 1358

Nombre de voix obtenues par chaque candidat dans l'ordre d'attribution des panneaux d'affichage :

Eva JOLY : 39
Marine LE PEN : 225
Nicolas SARKOZY : 472
Jean-Luc MELENCHON : 95
Philippe POUTOU : 12
Nathalie ARTHAUD : 06
Jacques CHEMINADE : 06
François BAYROU : 127
Nicolas DUPONT-AIGNAN : 34
François HOLLANDE : 342

Elections présidentielles Résultats du second tour Dimanche 6 mai 2012

Nombre d'inscrits : 1680
Nombre de votants : 1423
Nombre de suffrages exprimés : 1352

Nombre de voix obtenues par chaque candidat dans l'ordre d'attribution des panneaux d'affichage :

François HOLLANDE : 548
Nicolas SARKOZY : 804

Elections législatives Résultats du premier tour Dimanche 10 juin 2012

Nombre d'inscrits : 1681
Nombre de votants : 986
Nombre de suffrages exprimés : 976

Nombre de voix obtenues par chaque candidat dans l'ordre d'attribution des panneaux d'affichage :

Nadine SAVARY : 39
Angélique DEFFONTAINE : 323
Rémi LEFEBVRE : 00
Annie LEMAHIEU : 130
Luc MONNET : 87
Laëtitia SALOMON : 3
Luc DUBOIS : 4
Sarah Louise SARDOU : 4
Thierry LAZARO : 360
François Xavier CATTEAU : 7
Maryse FABER : 19

Elections législatives Résultats du second tour Dimanche 17 juin 2012

Nombre d'inscrits : 1681
Nombre de votants : 969
Nombre de suffrages exprimés : 948

Nombre de voix obtenues par chaque candidat dans l'ordre d'attribution des panneaux d'affichage :

Angélique DEFFONTAINE : 400
Thierry LAZARO : 548

Pour les élections présidentielles puis législatives, un service de voiturage organisé par la Municipalité était à la disposition des personnes ayant des difficultés pour se déplacer.



SOMMAIRE

- > En bref... en bref... en bref... pages 3 et 4
- > Compte rendu des Conseils Municipaux pages 5 et 6
- > Budget communal pages 7 et 8
- > Etat civil page 8
- > A la rencontre de... page 9
- > Aménagement page 10
- > Notre patrimoine page 11
- > Evènement : La Fête Médiévale pages 12 et 13
- > Vie associative pages 14 à 18
- > Le point sur le PLU page 19
- > Faites vos jeux ! page 19
- > La page jeunesse pages 20 et 21
- > Médiathèque pages 22 et 23
- > Mons-en-pêle-mêle page 24



Mons-en-nouvelles n° 19 - Juillet 2012

Responsable de publication : Eric Momont, Maire.
Responsable de rédaction : Cyrille Lemaire.
Rédaction : Ségolène Delzenne, Sabine Pascal, Romain Edebau, Rodolphe Dagniaux, Cyrille Lemaire, Charles Denaison, Bernard Dorese, Eric Momont, Michel Burny et Jocelyne Hanzelin, Présidents d'association, enseignants, etc...
Photos : Cyrille Lemaire (sauf mention contraire).
Mise en page : YEEPI Conception graphique - contact@yeeipi.fr
Tirage : 1000 exemplaires.
Distribution : Conseil Municipal - I.P.N.S. - ne pas jeter sur la voie publique.
Contacts : cyrille.lemaire@wanadoo.fr ou sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr
Autres contacts sur : www.mairie-monsenpevele.fr



Flashcode web



Site internet de la commune

La partie photos des événements de notre site internet est régulièrement mise à jour. Découvrez d'autres articles et photos sur : www.mairie-monsenpevele.fr



Exposition de peinture du Syndicat d'Initiative
Une rencontre sous le signe de la diversité
Weekend des 24 et 25 mars

Le CMJ au musée des géants d'Ath
Une visite pour lancer le projet
Samedi 31 mars 2012

PLU (Plan Local d'Urbanisme)
Réunion publique
Mercredi 18 avril 2012

Accueil des écoliers Brugeois
Jeux, frites et visite de Lille
Vendredi 20 avril 2012

Elections présidentielles
Résultats du premier tour
Dimanche 22 avril 2012

Foulées humanitaires
Une deuxième édition... dans la foulée
Dimanche 29 avril 2012

Fête du travail
Une dizaine de travailleurs honorés
Mardi 1^{er} mai 2012

Elections présidentielles
Résultats du second tour
Dimanche 6 mai 2012

Cérémonie du 8 mai 2012
Devoir de mémoire
Mardi 8 mai 2012

Elections législatives
Résultats du premier tour
Dimanche 10 juin 2012

Elections législatives
Résultats du second tour
Dimanche 17 juin 2012

20 000 connexions en 2 ans !

Qu'il s'agisse de consulter la rubrique « photo des événements », l'agenda et la partie actualités de la page d'accueil ou de rechercher des renseignements administratifs (coordonnées des associations, de l'école, des commerces, artisans, professionnels de la santé, assistantes maternelles, etc.), vous êtes de plus en plus nombreux à vous connecter sur le site de la Mairie. Grâce à vous, notre site vient de franchir la barre des 20 000 connexions. En moyenne, cela représente plus de 25 connexions par jour.

Si vous êtes référencés d'une façon ou d'une autre sur le site, merci de nous aider à le mettre à jour si cela s'avère nécessaire : déménagement, diversification de l'activité, modification de la constitution du Bureau d'une association, etc.

Contact : sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr

Vie économique

L'emploi dans la CCPP

La cellule emploi de la CCPP (référente : M^{me} SZAT au 03 20 59 36 02) accompagne les demandeurs d'emplois à partir de 26 ans résidant sur le territoire de la CCPP. En cliquant sur la "borne kilométrique" de la page d'accueil du site de la Mairie de Mons-en-Pévèle, on est orienté vers les liens de la Maison de l'emploi de Ronchin et du pôle emploi de Seclin...

Pour information, les offres d'emploi proposées par la cellule emploi sont affichées à la mairie.

HORAIRES D'ÉTÉ

Mairie :
à compter du lundi 16 juillet et jusqu'au vendredi 24 août, la mairie sera ouverte du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00

Agence Postale Communale :
Pendant les mois de Juillet et Août l'Agence Postale Communale reste ouverte aux horaires habituels, du lundi au samedi de 9h00 à 12h00



Hep taxi !

Après avoir appris le métier avec son fils qui est chauffeur de taxi du côté de Croix, Jean-Pierre Bassement, 53 ans, vient de s'installer à son compte et de créer JP Taxi Services.

Pour devenir chauffeur de taxi, il faut être titulaire d'une autorisation de stationnement. La ville d'Auby lui en a concédé une. Mais, M. Bassement, né au Wacca et attaché au village, tenait à conserver symboliquement son siège social à Mons-en-Pévèle.

M. Bassement travaille dans le secteur de Douai, de Mons-en-Pévèle et parfois au-delà. Embarquez à bord de son véhicule discret et confortable (C4 grand Picasso aux vitres teintées) pour différentes occasions : déplacements privés (soirées festives, anniversaires, réveillons, mariages, etc.) ou professionnels (médecins, laboratoires, administrations, magasins, clubs), transport de plis et colis urgents, transferts aéroports et gares toutes distances, etc...

Contact : JP Taxi services
M. Bassement Jean-Pierre
Artisan Taxi
Lieu de stationnement : Ville d'Auby
7j/7 et 24h/24 sur réservation
Tél. : 06 48 70 53 55
Possibilité de paiement par carte bancaire



Les conseillers étudient les questions à l'ordre du jour

Conseils municipaux des 30 mars, 11 mai et 8 juin 2012

> Fixation des taux d'imposition

Le conseil municipal, décide de fixer les taux des impôts locaux à percevoir au titre de l'année 2012 comme suit :

- Taxe d'habitation (0% d'augmentation)	13,01%
- Taxe foncière bâti (0% d'augmentation)	15,14%
- Taxe foncière non bâti (0% d'augment.)	56,53%

> Subvention au CCAS

Le CCAS (centre communal d'action sociale) a pour principale mission l'aide aux personnes en difficulté. Le conseil municipal, décide d'approuver le montant de la subvention allouée au CCAS fixé à 7000 €.

> Subvention au syndicat d'initiative

Le Syndicat d'Initiative par ses actions de qualité (expositions, concerts ...) met en valeur et fait découvrir les richesses patrimoniales de la commune. Le conseil municipal décide d'approuver le montant de la subvention allouée au Syndicat d'Initiative fixé à 2000 €.

> Subventions aux associations

Pour obtenir une subvention chaque association doit fournir une demande écrite à laquelle sont joints le compte d'exploitation de l'année terminée, le budget prévisionnel de l'année en cours et un compte rendu de son assemblée générale ordinaire. La commission animation s'est réunie pour proposer les subventions. Le montant total de ces subvention est de : 13 119 €.

> Association minos insertions cotisation 2012

La commune de Mons-en-Pévèle est adhérente à l'association Minos Insertion. Chaque année une cotisation permet à l'association de développer son activité au sein de l'insertion professionnelle dans notre région. Cette association procède d'ailleurs depuis octobre 2009 à la réfection des trottoirs communaux par la pose de schistes rouges.

La cotisation est de 0.15 € par habitant. Un montant de 327.60 € est donc versé à l'association Minos.

> Motion réforme des collectivités territoriales

Le 20 janvier 2012 la Commission départementale de Coopération intercommunale a arrêté le schéma intercommunal pour le département du Nord (CDCI). Une nouvelle intercommunalité regroupant 38 communes et 90 000 habitants devrait voir le jour.

Le conseil municipal est informé qu'un collectif de Maires constitué par les maires des communes d'Avelin, Bachy, Bersée, Bourghelles, Camphin en Pévèle, Cobrieux, Cysoing, Ennevelin, Genech, Gondecourt, Louvil, Mérignies, Mouchin, Ostricourt, Templeuve, Thumeries et Wannehain conteste cette décision de création du nouvel EPCI. Il est à noter que la commune de Thumeries s'est aujourd'hui retirée de ce collectif.

Le collectif des maires avait soutenu le dépôt d'un amendement lors de la réunion de la CDCI du 20 janvier visant à repousser le vote du schéma intercommunal pour laisser d'avantage de temps à la concertation. Cet amendement ayant été réputé irrecevable. Le collectif des maires s'appuyant sur la loi Pellissard, votée le 20 février 2012, reprend sa position, et demande le report de la décision préfectorale adoptant le schéma, faute de quoi les communes concernées se réservent le droit de déposer un recours contre l'arrêté préfectoral qui arrêterait le nouveau périmètre intercommunal. Le conseil municipal réaffirme sa position prise dans la Décision 11/45 du 17 juin 2012 souhaitant la création d'une intercommunalité à l'échelle du Pays Pévélois.

Il approuve le schéma tel qu'il est ressorti de la décision de la CDCI et par voie de conséquence décide de ne pas s'associer à ce collectif.

> Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes du Pays de Pévèle pour la création de l'office du tourisme

La commune de Mons-en-Pévèle désire renforcer sa participation au développement touristique du Pays de Pévèle, compte tenu de sa situation géographique dominante et de son histoire (Bataille de Mons-en-Pévèle en 1304), par la création d'une annexe de l'office de tourisme dans la partie sud du territoire de la Pévèle.

La commune a pris la décision par délibération N°09/66 du 20/11/2009 de transformer le local du rez-de-chaussée de l'ancienne agence postale située au 1 rue de l'Abbaye en office de tourisme. Les travaux seront réalisés en 6 lots et plusieurs appels d'offres ont été nécessaires pour pourvoir les 6 lots.

Par délibérations N°11/52 du 21 juillet 2011 et N°11/73 du 15 décembre 2012 la commune a passé les 6 marchés pour un montant global de 90 832,49 € TTC. Il ajoute que compte tenu des frais d'architecte, de la pose d'un compteur d'eau, du Contrôle sécurité CSPS, d'une alimentation externe pour le panneau office de tourisme, l'investissement s'élève à 98 980,83 € TTC.

Il est rappelé que la communauté de Communes du Pays de Pévèle accompagne les communes dans leur projet par l'octroi d'un fonds de concours, sur présentation d'une demande répondant à des critères d'éligibilité. Les conditions étant remplies, la commune peut déposer une demande d'un fonds de concours d'un montant de 24 918,11 €. Le conseil municipal décide de solliciter un fonds de concours d'un montant de 24 918,11 € auprès de la Communauté de Communes du Pays de Pévèle et autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents à cette demande.

Fixation des tarifs de location pour la salle des fêtes

Le conseil municipal décide de fixer à compter du 1^{er} janvier 2013 les tarifs de location et les montants des cautions pour l'utilisation de la salle des fêtes comme suit :

- mariages, communions, baptêmes (habitants de la commune) : 450 €.
- vin d'honneur de mariage : 250 €.

Une caution de 200 € est demandée à la réservation, elle ne sera pas restituée en cas de désistement.

Pour les associations, le montant de la caution sera de 50 € par manifestation inscrite et/ou acceptée au calendrier des fêtes. Il est précisé que le nettoyage de la Salle des Fêtes reste à la charge des utilisateurs (privés ou associatifs) et qu'une somme de 50 € sera réclamée si le travail, obligatoirement réalisé dans les 48 heures à ...



Compte rendu des Conseils Municipaux

...suite

compter de la fin de la manifestation, n'a pas été satisfaisant. Le chèque de caution sera rendu après le règlement de totalité de tous les frais éventuels occasionnés.

> Débat et délibération sur le projet de création d'un équipement aquatique sport loisirs détente par la Communauté de Communes du Pays de Pevèle

La communauté de communes du Pays de Pevèle (CCPP) souhaite réaliser sur son territoire un équipement aquatique sport-loisirs-détente. Ce projet va être soumis au conseil communautaire lors de sa séance du 19 juin 2012. Il est souhaitable que le conseil municipal prenne position avant ce vote en prenant en compte l'ensemble des éléments compte tenu de l'importance du projet et des engagements financiers à prendre sur 20 ans. Compte tenu de la complexité du dossier, cet équipement serait réalisé sous la forme d'un contrat de partenariat public privé. En Avril 2012 le projet définitif ainsi que le montage financier de l'opération a été remis aux maires de la CCPP et a fait l'objet de quatre réunions pour en discuter.

Des inquiétudes demeurent sur l'évolution du projet au regard des éléments qui avaient été remis en 2009.

D'un projet aquatique de 2975 m² pour un montant de travaux de 8.648 K€ on en est arrivé à un équipement de 3553 m² (+19%) pour un montant de travaux de 11.947K€ (+38%) auquel il convient d'ajouter des honoraires pour un montant de 2.665K€ (contre 1.340K€ en 2009 soit +98%) et des autres frais pour 1.253 K€ (contre 1.494 K€ en 2009 soit -16%) Au total on passe d'un budget de 11.483K€ (HT) à 15.865K€ soit une inflation de 34%. De toute évidence, on n'est plus en présence du même projet.

En outre et compte tenu du PPP (Partenariat Public Privé), le loyer annuel s'élèvera à 1.655K€ auquel il conviendra d'ajouter 400K€ de déficit d'exploitation, soit 2.055K€ sur 20 ans. Le coût total à charge de la collectivité pour cet équipement s'élèvera donc à 34.935K€ (sur la base de 17 loyers) soit un coût de 998 € par habitant !

On peut s'interroger et s'inquiéter des conséquences financières qu'un tel projet aura sur la collectivité :

- Sur l'équipement lui-même : doit-on investir dans ces proportions pour se doter d'un équipement destiné aux activités nautiques, sportives et éducatives et aux activités de « bien être » (spa, hammam, fitness...) ? N'y a-t-il pas dans ces conditions d'autres priorités ?
- Sur le coût des travaux : a-t-il été optimisé quand on sait qu'en réponse à l'appel d'offre du PPP (Partenariat Public Privé) seul un candidat a répondu et a été retenu ? Il n'y a pas eu de mise en concurrence qui aurait pu être profitable à la collectivité et se satisfaire d'être au prix de marché est bien insuffisant.
- Sur le montage financier : a-t-il été optimisé ? On peut en douter quand on sait qu'à ce jour seuls 2 millions de subvention sur les 5 budgétés sont attendus. C'est d'autant plus vrai quand on sait que chaque million de subvention supplémentaire génère une réduction du coût financier de 100K€/an. Dans cette même logique, pourquoi la CCPP préfère autofinancer à hauteur de 3 millions d'euros les travaux plutôt que de les apporter dans le montage financier tel que prévu (au même titre que les subventions) ? Ces 5 millions qui font défaut, auraient pu générer 500K€/an de réduction des frais financiers.

- Sur la capacité financière de la communauté de communes du Pays de Pevèle à porter le projet : Sera t'on en mesure de dégager 1M€ de capacité d'autofinancement annuel ? Est il raisonnable de limiter l'investissement à 300K€ par an pour dégager cet autofinancement ? sera t'on en mesure de réaliser 100 à 300 K€ des économies sur les frais de fonctionnement sans remettre en question certains services ou activités ? Sera t'on en mesure d'éviter une hausse de la fiscalité des ménages et des entreprises alors que nous avons fait le choix de reverser la dotation de solidarité (820K€/an) aux communes (environ 14 K€ de recette supplémentaire pour notre commune). Certes les recettes de la CCPP liées aux zones d'activité devront augmenter, mais n'y a-t-il pas un risque de voir les dotations aux collectivités diminuées dans les années qui viennent ? A toutes ces questions il conviendrait de répondre avant tout engagement.
- Sur le nouveau périmètre intercommunal visé dans le Schéma départemental et validé par la Commission Départementale de Coopération Intercommunale: ne serait il pas judicieux de reporter le projet après 2014 afin d'étudier un emplacement accessible au plus grand nombre ? Y-a-t-il un risque de voir la compétence piscine non reprise par cette nouvelle intercommunalité ? Et si oui, quelles en seraient les conséquences financières pour nos communes en ce qui concerne les déficits d'exploitation ? Est-ce que le transfert du patrimoine à cette nouvelle collectivité est toujours vrai dans le cadre d'un PPP ?

Le conseil municipal, demande à ce que l'étude du projet soit reprise à l'échelle de la future intercommunalité et mandate les conseillers communautaires d'un vote négatif lors de la séance du 19 juin 2012 sur la réalisation de l'équipement aquatique sport loisirs détente par la CCPP.

> Signature de la convention pour la création et le suivi d'un verger conservatoire de pommiers, poiriers, cerisiers, et pruniers du Pevèle sur la commune de Mons-en-Pevèle

La commune de Mons-en-Pevèle, le Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG) et l'Institut agricole de Genech se sont associés autour du projet de création d'un verger conservatoire des variétés locales de pommiers, poiriers, cerisier et pruniers typiques de la région Pevéloise.

Les travaux menés par le CRRG depuis les années 1980, ont permis de rassembler ce riche patrimoine que constituent les anciennes variétés fruitières du Nord-Pas de Calais. Dans un objectif de préservation et de valorisation des espèces fruitières régionales traditionnelles, la volonté du CRRG est aujourd'hui d'éclater la collection rassemblée au verger conservatoire de Villeneuve d'Ascq au sein de plusieurs vergers d'intérêt régional, dont le projet de Mons-en-Pevèle.

Ce verger d'une surface de 1 hectare 2 ares 65 centiares, situé sur le haut du village dans la pâture BOMART parcelle qui jouxte le site inscrit du « Pas Roland », comporte 29 variétés : 5 pommiers, 5 pruniers, 5 cerisiers et 14 poiriers. Cette pâture comporte également une quinzaine de vieux fruitiers notamment des poires à cuire typiques de cette Région (Saint Mathieu, Belle de Moncheaux).

Une convention a pour objet de formaliser les engagements de chacune des trois parties dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi de ce projet. Le conseil municipal décide d'autoriser le Maire à signer ladite convention.

> Demande de fonds de concours à la Communauté de Communes du Pays de Pevèle et demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour la création de la salle des batailles

Monsieur Cyrille LEMAIRE, adjoint, expose à l'assemblée que les festivités du 800ième anniversaire de la bataille de Bouvines approchent à grand pas. En 2004, les Pevélois commémoraient le 700^{ème} anniversaire de la bataille de Mons-en-Pevèle. A ce jour, il n'existe aucun lieu permettant de comprendre ces deux pages d'Histoire de France. Ni à Mons-en-Pevèle, ni à Bouvines.

Il ajoute que partant de ce constat, la commune de Mons-en-Pevèle a proposé à l'association Bouvines 2014 d'imaginer une exposition permanente consacrée à ces deux batailles emblématiques de la Pevèle. Un comité de pilotage et une association sont nés et très vite, ce projet s'est révélé fédérateur, dépassant un simple enjeu local. Ainsi, par la création d'une exposition permanente reprenant ce passé historique local la commune de Mons-en-Pevèle renforce sa participation au développement touristique du Pays de Pevèle, compte tenu de sa situation géographique dominante et de son histoire.

La scénographie utilisée allie l'aspect historique des batailles représentées en texte, image et maquette ; une approche sensorielle se matérialisant par des animations interactives et une vision cognitive à travers un regard analytique de l'histoire. Ce projet doit permettre par ailleurs de valoriser la création d'un office du tourisme dans les anciens locaux de la Poste. Il faut aussi noter la proximité de ces 2 sites en centre bourg, idéalement placés entre les 2 sites inscrits de la commune : la fontaine St Jean et le Pas Roland.

L'investissement s'élève à 123 868.13 € TTC La Communauté de Communes du Pays de Pevèle accompagne les communes dans leur projet par l'octroi d'un fonds de concours, sur présentation d'une demande répondant à des critères d'éligibilité. Les conditions étant remplies, la commune peut déposer une demande d'un fonds de concours d'un montant de 25 000 €.

Le conseil municipal décide donc de solliciter un fonds de concours d'un montant de 25 000 € auprès de la Communauté de Communes du Pays de Pevèle et autorise Monsieur le Maire à signer les documents afférents à cette demande. Le conseil municipal mandate aussi le Maire pour solliciter une subvention au titre de la Réserve Parlementaire auprès du sénateur Jean-René LECERF.

**PROCHAINE RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL :
Le 28 septembre 2012**



Le Budget communal 2012

Pas d'augmentation de la part communale sur vos impôts locaux.

Dans un contexte économique difficile, la hausse des prix des combustibles, de l'eau, de l'électricité et du gaz, n'épargne ni les collectivités ni nos concitoyens. En dépit des stagnations des dotations de l'Etat et de la difficulté d'obtenir des subventions, le conseil municipal réaffirme ses orientations pour l'exercice 2012 :

- Une gestion quotidienne permettant un contrôle et une maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- La poursuite d'un programme d'investissement raisonné,
- Aucune augmentation des taux communaux (taxe foncière et d'habitation).

Le budget communal en quelques chiffres : 1 - le fonctionnement

RECETTES		
Produits des services	50 074	Restauration et services périscolaires, location du domaine public...
Impôts et taxes	818 325	Fiscalité directe, compensation de la taxe professionnelle, droits de mutation...
Dotations et subventions	405 395	Dotations de l'Etat, compensation des revenus fiscaux, subventions accordées...
Autres produits de gestion courante	4 920	Revenus locatifs communaux, atténuation de charges...
Produits financiers	0	
Produits exceptionnels	0	
Opérations d'ordre	120 153	Résultat de fonctionnement reporté
TOTAL RECETTES	1 398 867	

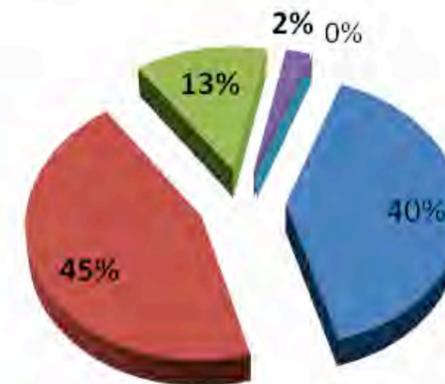
> Les produits des services, principalement restauration et périscolaires (garderie, études) restent stables. Les recettes d'impôts n'évoluent cette année que par la revalorisation des bases. Les taux des trois taxes communales (TH, TF et TFNB) restent inchangés en 2012.

DEPENSES		
Charges à caractères général	402 976	Energie, entretien bâtiments, voirie, contrats de service, télécommunication...
Charges de personnel	449 447	Rémunération et assurances du personnel
Autres charges de gestion courante	130 351	Indemnités des élus, subventions aux associations, CCAS, syndicat d'initiative, SDIS...
Charges financières	23 500	Intérêts des emprunts
Charges exceptionnelles	48	
Opérations d'ordre	392 546	Virement à la section d'investissement
TOTAL DEPENSES	1 398 867	

> Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 446 € par habitant alors que la moyenne nationale pour les communes de la même strate est de 705 €.

Dépenses de fonctionnement

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles



Les dépenses de personnel représentent 45% des dépenses de fonctionnement quand la moyenne nationale des communes appartenant à la même strate de population, avoisine 48%. Cela reste le poste le plus important. Il est donc primordial de gérer le poste des ressources humaines et de leurs compétences au plus près des besoins de la commune.

Les charges à caractère général restent dépendantes des besoins d'entretien des bâtiments communaux (nombreux et très anciens pour certains), de la voirie communale (plus de 20 km de voies communales et de chemins ruraux) et des coûts d'énergie (éclairage public).

A ce titre, il conviendrait dans les années à venir d'accentuer notre approche de développement durable dans le domaine.



Le Budget communal 2012

2 - L'investissement

RECETTES

Recettes financières (TLE+FCTVA)	397 655	Reversement de la TVA de 2011 + taxe locale d'équipement
Subventions d'investissement	74 918	Subvention sur les opérations éligibles
Emprunts	0	Financement pour équilibre budgétaire
Opérations d'ordre	457 288	Excédent d'investissement reporté + virement de la section de fonctionnement
TOTAL RECETTES	929 862	

DEPENSES

Remboursement d'emprunt	49 493
Dépenses d'investissement	877 369
Opérations d'ordre	3 000
TOTAL DEPENSES	929 862

En 2012, plusieurs actions seront engagées :

- La réalisation d'un columbarium au cimetière
- L'aménagement d'un verger conservatoire dans la pâture Bomart
- La réhabilitation du local de la poste pour accueillir l'office de tourisme de la CCPP
- Le début de travaux de réalisation du parking de la rue du moulin
- La réalisation de la salle des batailles
- La réalisation d'un géant
- Les travaux de réhabilitation de la garderie
- L'installation de tableaux interactifs à l'école
- Divers travaux d'entretien des bâtiments communaux (espace gare, église...)
- Divers travaux de voirie.



L'Office de Tourisme en Pays de Pévèle ouvrira ses portes avant l'automne

Article : Eric MOMONT, Maire

ETAT CIVIL

ILS NOUS ONT QUITTÉ :

Georgette VANPOUCKE veuve BERTRAND décédée le 30/03/2012

Yves LE FLEM décédé le 05/04/2012

Marie-Thérèse DHAINAUT veuve HENNETTE décédée le 07/06/2012

Francis DUMONT décédé le 16/06/2012

Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille et aux proches.

NAISSANCES :

Lucas DUQUENNOY, né le 20/03/2012 (18, résidence les Vergers)

Hugo SENECHAL, né le 25/03/2012 (39, cité du Wacca)

Diane EVRARD, née le 02/06/2012 (32 bis, rue du Wacca)

Toutes nos félicitations aux parents !

MARIAGES :

Steve CORION et Nathalie NAJDEK

Arnaud VELDERS et Juliette JOVENIN

Stéphane REGNIER et Sandrine MORELE

Grégory DUHAMEL et Emilie CAMBIER

Vincent LEGROUX et Angélique VAILLANT

Nicolas PISCOT et Sandrine COULON

La municipalité adresse tous ses vœux de bonheur aux nouveaux mariés !

Mons en nouvelles est votre journal !

Un mois avant la parution de chaque numéro, la commission communication sollicite les rédacteurs : conseillers et employés municipaux, présidents d'association, enseignants, historiens, etc... Si vous avez des propositions de contenus, n'hésitez pas à vous rapprocher de nous : sdelzenne@mairie-monsenpevele.fr ou clemaire@mairie-monsenpevele.fr Nous étudierons vos suggestions dans les plus brefs délais.

14 JUILLET 2012

Le Comité des Fêtes de Mons-en-Pévèle organise une après-midi d'animations le 14 juillet 2012 avant le grand feu d'artifice qui aura lieu à 23h00 au Pas-Roland.

Ces animations auront lieu à l'espace Gare à partir de 14h00 avec 2 tournois de football amicaux (l'un pour les jeunes de 9 à 13 ans inclus et l'autre pour les plus de 14 ans) et des jeux anciens qui rappelleront de bons souvenirs à nos aînés (épreuve du pot cassé pour ces dames, mât de cocagne pour les plus sportifs et jeu de sabot). Il sera prévu au niveau des terrains de foot une buvette ainsi qu'une petite restauration (frites, sandwichs...).

Pour le football, les tournois sont limités à 4 équipes de 10 personnes maximum sachant que seuls 6 joueurs sont sur le terrain. Les matchs dureront 2 fois 7 minutes pour les plus jeunes et 2 fois 15 minutes pour les autres. Un sandwich et une frite seront offerts à chaque joueur.

Renseignements et inscriptions (individuelle ou par équipe) auprès de Damien THIBAUT (damien.thibaut@wanadoo.fr)



A la RENCONTRE de...



Après s'être qualifié aux championnats départementaux puis régionaux, Maxime a plongé dans le grand bain des championnats de France

La ruée vers l'or de Maxime THIBAUT, triple champion de France FSGT

A tout juste 13 ans, Maxime THIBAUT préfère les sports individuels : « Quand on est seul face à soi-même, il faut se dépasser ». Sportif complet, il pratique l'athlétisme à Fretin et fréquente les bassins du club de natation de Leforest depuis l'âge de quatre ans. Il y a appris à nager... de plus en plus vite...

Comme un poisson dans l'eau

Maxime considère la natation comme un loisir. Pour lui, c'est un moyen de se détendre... mais ça n'empêche pas d'avoir un bon niveau. Chaque semaine, il se rend assidument à deux entraînements : « le lundi, on travaille plutôt la vitesse... le mercredi, c'est plutôt la technique et l'endurance ». Un bon moyen pour progresser et gravir les échelons. Après s'être imposé dans les championnats départementaux et régionaux et fait des temps imposés par la fédération, Maxime a gagné son ticket pour les championnats de France FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail) de Natation. Une compétition en bassin olympique (50 mètres) au Kremlin-Bicêtre regroupant les meilleurs nageurs d'une trentaine de clubs. Restait à confirmer...

Trois titres, presque quatre...

... Et c'est ce qu'il fit brillamment en remportant trois médailles d'or dans la catégorie benjamin : 41 secondes 73 pour le 50 mètres brasse, 1 minute 32 et un centième

pour le 100 mètres brasse et 3 minutes 20 et 89 centièmes pour le 200 mètres. Une sacrée performance puisqu'il nageait avec des plus grands que lui. Il a même frôlé la médaille de bronze du 200 mètres dos. « Ça se joue souvent à quelques centièmes » confie Nathalie, sa maman. « On a l'impression que tous les nageurs touchent le bord du bassin en même temps et il faut attendre la proclamation des résultats pour savoir si on a gagné ».

Modestie et respect.

Modeste, il n'a pas fanfaronné à l'école. Un état d'esprit remarquable d'autant plus qu'il dédie ses trois médailles aux trois entraîneurs bénévoles du club de Leforest : une médaille chacun : la classe !

L'an prochain, Maxime passera minime. Ce sera plus dur car il faudra battre des plus grands encore. On lui souhaite le meilleur.

Texte : Cyrille LEMAIRE
Photos : Nathalie THIBAUT et Cyrille LEMAIRE



Et une, et deux et trois médailles !!!



Paris-Roubaix

Le Belge Tom BOONEN a remporté pour la quatrième fois Paris-Roubaix, la reine des classiques cyclistes, et a égalé le record des victoires de son compatriote Roger DE VLAEMINCK. Après être passé à l'attaque à 55 kilomètres de l'arrivée, le Belge est sorti du secteur de Mons-en-Pévèle avec 35 secondes d'avance sur un groupe de poursuite mené par FLECHA et trois équipiers.

Pour rappel, la Communauté de Communes du Pays de Pévèle avait préparé le terrain aux champions en restaurant une portion pavée du Blocus, classée 5 étoiles.

Texte : Cyrille LEMAIRE
Photo : Romain EDEBAU



Aménagement



Qu'il est rassurant de se promener en famille sur la voie verte. Elle est interdite aux véhicules motorisés

La voie verte de la Pévèle

Que ce soit en bas de la rue du Cawoin, sur la RD120 près de l'entrée du village ou ailleurs, vous avez sans nul doute remarqué les travaux de grande ampleur réalisés par le Département afin d'aménager l'ancienne voie ferrée.

A pied, à cheval ou en vélo, les promeneurs y affluent. Quelques infos pour en savoir plus...

Présentation :

L'ancienne voie ferrée reliant Thumeries à Avelin (16 km) acquise en 1987 par le département du Nord s'inscrit dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Cette acquisition avait pour objectif son aménagement pour la randonnée, tout en préservant et en développant le caractère paysager et environnemental sur site grâce à des opérations de gestion adaptées.

Le département du Nord a retenu cette voie verte comme un axe majeur en Pévèle pour les randonnées pédestres et équestres, VTT et cyclotouristes en mettant en place des aménagements pour l'accueil, la circulation du public tout en améliorant la qualité paysagère et écologique du site.

Aménagements et actions pour l'accueil, l'information et la sensibilisation du public

- Réalisation du chemin pour la circulation non motorisée.
- Mise en sécurité des traversées de route (installation de barrières, bornes, signalisation verticale et horizontale, traitement spécifique des bordures pour permettre l'accès aux poussettes et aux fauteuils roulants).
- Rénovation et aménagement et mise en sécurité d'ouvrages d'art pour le franchissement des cours d'eau.
- Aménagement d'aires d'accueil (pique nique).



Avec l'arrivée des beaux jours, cavaliers, piétons et cyclistes sont de plus en plus nombreux à se croiser

Maintien et amélioration de la qualité écologique du site

- Valorisation des espaces naturels (maintien en l'état du ballast, plantation d'arbres et d'arbustes).
- Mise en valeur de l'eau (réalisation de petits fossés, débroussaillage des talus, mise en place de noues de conduite des eaux pluviales vers des mares).
- Les plantations (le choix s'est porté vers des végétaux régionaux comme des arbres tige taillés en « têtard » tels que les saules, charmes, frênes et des fruitiers régionaux).
- Des méthodes de gestion différenciée seront mises en place pour chaque partie du linéaire.



A l'entrée de la voie verte, au bas de la rue du Cawoin, un panneau d'information donne des renseignements sur la constitution du revêtement

Une voie verte réglementée

Cette voie verte qui chemine dans Mons-en-Pévèle demeurera une « route » exclusivement réservée à la circulation des véhicules non motorisés, des piétons et des cavaliers.

Source : communiqué de presse La voie verte de la Pévèle, Département du Nord.

Photos : Cyrille Lemaire



Notre patrimoine



Dans le verger conservatoire, on peut circuler dans un couloir de cheminement (à droite sur la photographie)

Un verger conservatoire dans la pâture BOMART, pour la sauvegarde et mise en valeur du patrimoine fruitier

Des inventaires menés par le Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG) dès 1984 sur le territoire régional ont permis de mettre en évidence l'importance de la richesse variétale fruitière du Nord-Pas-de-Calais et l'urgence de sauvegarder ce patrimoine. C'est ainsi que le verger conservatoire de Villeneuve d'Ascq regroupe l'essentiel des variétés retrouvées et compte près de 1300 variétés fruitières (pommiers, cerisiers, pruniers, etc.). En 20 ans d'existence, l'opération « Plantons le décor » a permis aux habitants du Nord-Pas-de-Calais de planter 4 millions d'arbres, soit un arbre par habitant !

Dans la Pévèle, les vergers traditionnels ont régressé du fait des évolutions de l'agriculture. Les vieux arbres s'écroulent sous le poids des ans et les assauts du vent. Partant de ce constat, la commune a décidé de créer en lien avec le CRRG un verger conservatoire de variétés locales de pommiers, poiriers, cerisiers et pruniers typiques de la région Pévèloise. Pour préserver et valoriser les espèces fruitières régionales traditionnelles, la volonté du CRRG est aujourd'hui d'éclater la collection rassemblée au verger conservatoire de Villeneuve d'Ascq au sein de plusieurs vergers d'intérêt régional, dont le projet de Mons-en-Pévèle.

Situé sur le haut du village dans la pâture BOMART (parcelle qui jouxte le site inscrit du Pas Roland), le verger de Mons-en-Pévèle - d'une surface de 1 hectare 2 ares - comportera 29 variétés (*) :

- 5 pommiers (Belle fleur double - D'août Loquet - Double bon pommier - Pan Douchet - A côtes)
- 5 pruniers (Altesse double, Bleue de Genech, Coe violette, Damas, Reine Claude d'Oullins)
- 5 cerisiers (Bigarreau de Hollande, Blanc Nez, Blanche tardive à chair molle, Cerise de Moncheaux, Petit bigarreau)
- 14 poiriers (Saint Mathieu, Poire à côte d'or, A côtes, Belle et bonne, de la Cardonnerie, Certeau, Chambonne, D'août Loquet, Madeleine Double, Madelon, Maris Louise, De Templeuve, Puchelle, Rousselet d'Août) qui viendront s'ajouter aux quinze « vieux » fruitiers présents sur le site (poiriers

essentiellement comme la Saint Mathieu, la Belle de Moncheaux...). Ce verger complétera l'aménagement d'un circuit de découverte autour des sites inscrits pour maintenir l'effet belvédère sur le bassin minier.

(*) Il est possible que quelques greffons ne reprennent pas : d'autres variétés seront choisies par le CRRG.

Pour assurer l'entretien de la parcelle, la commune a souhaité mettre en place un mode de gestion de l'herbe par pâturage bovin. Le CRRG, qui a également pour mission la sauvegarde et la valorisation des races animales locales, a proposé d'introduire des bovins de race Flamande et a établi des contacts avec l'exploitation de l'institut agricole de Genech.

Le verger conservatoire installé à la pâture BOMART aura pour objectif la sauvegarde de la diversité fruitière par la :

- préservation et le maintien de ressources génétiques (conserver les variétés anciennes et actuelles recensées et connues)
- valorisation d'un patrimoine fruitier
- sensibilisation du public de l'intérêt de préserver un patrimoine fruitier dans la Pévèle.

Actuellement les greffons se trouvent chez le pépiniériste M. Guy CAPRON localisé à Avelin, partenaire du CRRG ; ils seront récupérés courant novembre 2012 pour être plantés sur la pâture BOMART. Toute opération de greffage met en présence deux éléments : le sujet dit porte greffe qui constitue la partie souterraine du futur arbre et le greffon qui constitue la partie aérienne. Cette méthode consiste à implanter un greffon sur un porte greffe. Pour les arbres fruitiers, l'intérêt de la greffe est d'associer les caractéristiques du porte greffe et du greffon : le premier permettant notamment l'adaptation au sol et au climat et le second produisant les fruits de la variété que l'on désire obtenir. La soudure des deux éléments mis en contact se fait par prolifération de leurs cambiums (assise continue de cellules à la limite du bois et de l'écorce, et dont le fonctionnement entraîne l'accroissement en diamètre des racines, du fût, des branches et des rameaux). Photo greffons : Bernard DORESSE

L'AMÉNAGEMENT DE LA PÂTURE BOMART

La mise en place d'une barrière de protection (ursus) d'un couloir de contention pour accueillir et réceptionner les vaches rouges flamandes et de la barrière de cheminement permettant d'appréhender le verger dans sa globalité ont été posés. Un panneau d'identification et d'explication (indications techniques fournies par CRRG) du verger sera installé dans la pâture. Prochainement le CRRG va piqueter la pâture afin de définir la localisation des 29 arbres qui seront plantés deuxième quinzaine du mois de novembre 2012 et qui viendront s'ajouter à la quinzaine de « vieux » fruitiers présents sur le site...

LA SIGNATURE DE LA CONVENTION

Une convention de partenariat entre les trois entités concernées par l'opération à savoir Espaces Naturels Régionaux, au titre du Centre Régional de Ressources Génétiques (CRRG), l'institut agricole de Genech et la Mairie va être signée très prochainement.

LE SUIVI DU VERGER

Les arbres fruitiers ont besoin de soins. En lien avec la CCPP une opération de taille des vieux fruitiers qui existent déjà sur BOMART sera réalisée à l'automne ; par ailleurs, le CRRG nous accompagnera sur le suivi technique du verger (protection des arbres fruitiers). Chaque arbre sera muni d'une étiquette solide portant le nom de la variété écrit à l'encre indélébile, et son emplacement sera noté sur un plan disposé à l'entrée.

ANIMATIONS ENVISAGÉES

En lien avec le CRRG il est prévu :
- d'ouvrir le verger au grand public et aux scolaires, au moins une journée par an, afin que le CRRG puisse y organiser des visites guidées et/ou des animations encadrées de sorte à veiller au respect du site
- des programmes de visites et d'animations ayant lieu sur le site pourront être organisés (stage de greffage et de taille, etc.)

Rendez-vous fin 2012 pour l'inauguration.

Texte : Bernard DORESSE
Photo : Cyrille LEMAIRE



La Fête Médiévale



Ce dimanche matin nous avons sur le site du Pas Roland, le pèlerin de Compostelle avec ses lamas et son alpaga. Il n'a pas fait mentir l'adage : « la pluie du matin n'arrête pas le pèlerin ». Certes... mais elle a bien refroidi ceux qui se seraient bien mis en route pour une journée sympathique à Mons-en-Pévèle.

Cependant, environ 750 promeneurs, enfants compris (et oui, quand même !), sont passés au Pas Roland. Venant de Mons-en-Pévèle et d'horizons divers : Dunkerque, Mouscron, Saint Venant, la Somme, Douai, Givenchy-en-Gohelle, le Val d'Oise, Lille, Escobecques, etc. Des courageux qui ont endossé leur polaire afin d'affronter la période automnale ! Les plus téméraires ont même fait des tours en calèche, bien emmitoufflés. Quelques artisans ont attendu que le

temps s'améliore avant de s'installer et finalement... s'en sont retournés, craignant pour leur ouvrage. Une autre n'est pas arrivée jusqu'à nous (accident sur l'autoroute). Bref, les exposants étaient un peu clairsemés.

Il est vrai que ce mauvais temps a un peu refroidi, au sens propre et au sens figuré, les énergies. Mais quand il faut y aller, il faut y aller ! Comme d'habitude, les musiciens ont été présents ainsi que tous les bénévoles : aux entrées, à la structure gonflable, à la calèche. Grâce à toutes ces bonnes volontés nous avons pu faire face : ceux qui travaillent dans l'ombre, ceux qui prêtent main forte, avant, pendant et après.

Un grand merci à tous. Un merci tout particulier aux jeunes qui ont accepté, avec bonne grâce, de s'investir ce 3 juin.

Merci également à Joseph, Didier, Jean-Marc et Christine ainsi qu'aux Moulins Waast.

Comme d'habitude la troupe médiévale a eu beaucoup de succès. L'atelier de céréaline et le pèlerin de Compostelle ont été également appréciés.

Mais malgré toutes les bonnes volontés citées plus haut, cette journée festive affiche un résultat négatif. Il faudra monopoliser toutes les énergies afin d'inverser la situation financière pour le bien de l'association.

Alors « hauts les cœurs » !

Déjà il faut penser à 2013...

Encore un grand merci à tous !!!

Rose Andrée

Photos : Ségolène DELZENNE



Venus des quatre coins de la région (et parfois même d'au-delà), près de 200 spectateurs ont assisté au concert de rock des groupes **Revival** et **Scotland**, organisé par l'association Mons 2004 le samedi 12 mai.

Dimanche 30 septembre 2012 25^{ème} anniversaire d'amitié entre Pévèlois et Brugeois

- Cérémonie officielle (N-D de la Poterie, stèle de la Paix)
- Lâcher de ballons des enfants des écoles
- Bénédiction du géant
- Vin d'Honneur au Pas Roland
- Jeux flamands
- Arrivée des cyclistes (du VTT Team et flamands)
- Projection du film sur les traces des batailles de 1214 et 1304
- Jogging de l'amitié organisé par le comité des fêtes
- Tremplin des créateurs organisé par Mons 2004...

Lors des festivités du 30 septembre 2012, vous êtes invités à porter le costume que vous portiez en 2004, lors des manifestations du 700^{ème} anniversaire de la bataille de Mons-en-Pévèle. Si vous ne pouvez pas être présent, vous pouvez déposer votre costume en mairie afin de permettre à d'autres personnes de se costumer, il vous sera rendu début octobre. Vous pouvez aussi téléphoner à M^{me} DENAISON (03 20 59 25 58) qui a participé à la confection des costumes en 2004, pour trouver la meilleure solution possible, afin qu'en septembre 2012, il y ait un maximum de personnes costumées.

Appel aux coureurs à pied

Le 30 septembre prochain, la municipalité ainsi que ses partenaires associatifs accueillent les Brugeois et, pour ces 25 années d'amitié entre Mons-en-Pévèle et Bruges, différentes animations seront proposées. En particulier, dans l'après-midi, une course à pied de 12 km aura lieu sur les chemins de Mons-en-Pévèle. Une quinzaine de Brugeois vont y participer et il nous faudrait au moins autant de Pévèlois. Cette course n'a rien d'officiel et il n'y aura pas de classement, ni de frais d'inscription. Le but n'est pas de refaire la bataille mais de faire découvrir à nos amis flamands la colline que leurs ancêtres ont tant convoitée. Un tee-shirt commémorant les 25 ans sera remis gracieusement à chaque coureur.

Renseignements et inscriptions auprès de Damien THIBAUT
damien.thibaut@wanadoo.fr



C'est géant !



Rencontre entre les Asphodèles qui confectionneront le costume, les enfants du CMJ, le facteur de géant et deux représentants du Conseil Municipal (Jocelyne HANZELIN et Bernard DORESE)

Jehan de la Poterie le géant de Mons-en-Pévèle

Avec l'appui de la municipalité et l'aide de Fabrice Simons, facteur de géants, le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a décidé de créer un géant.

Pourquoi un géant à Mons ?

Pour marquer les liens qui unissent les deux communes de Bruges et Mons-en-Pévèle. En effet, le 30 septembre 2012, une cérémonie réunissant les deux communes est programmée pour fêter les 25 années d'échanges entre les deux communes. Parallèlement, une exposition permanente sur l'histoire de la bataille de Mons-en-Pévèle verra le jour en 2013.

Quel géant ?

Il s'appellera Jehan de la Poterie, jeune page noble placé au service du seigneur, pour marquer les liens qui unissent respectivement Bruges et Mons-en-Pévèle. En 1987, Bruges décida de nouer des liens avec le village. Cinq ans plus tard, les Brugeois offrirent à la municipalité une réplique de Notre Dame de la Poterie qui se trouve dans le jardin de la Cense abbatiale.

La réalisation du géant ?

Plusieurs rencontres ont été nécessaires aux enfants du CMJ pour s'approprier l'histoire des géants et construire Jehan de la Poterie. - Visite du centre d'interprétation à Ath en Belgique pour découvrir l'histoire des géants. - Réalisation de l'ossature du géant. - Tressage de l'osier permettant de structurer l'ossature du géant tout en lui donnant sa forme. L'osier se marie bien avec le tissu car il n'est pas coupant, il n'écorche pas le tissu (le CLSH de la commune a aussi participé à la réalisation du tressage).



Le tressage sous les conseils expérimentés de Fabrice Simons, facteur de géant



Les enfants du CMJ à Ath en Belgique pour découvrir l'histoire des géants



La réalisation de la tête se déroule dans les rires

Son costume, réalisé par l'association " les asphodèles " portera respectivement sur sa veste les armoiries de Bruges et de Mons-en-Pévèle. Il sera réalisé prochainement.

Le géant sera présenté le 30 septembre 2012 lors de la manifestation programmée avec les Brugeois pour fêter les 25 ans du partenariat. Il figurera en bonne place dans l'entrée du futur musée des batailles.

Notons que les enfants du CMJ et Jehan de la Poterie sont d'ores et déjà invités à un défilé qui aura lieu à Bruges en 2013.

Texte : Pour le CMJ, Bernard DORESE et Jocelyne HANZELIN

Photos : Bernard DORESE et Cyrille LEMAIRE



Vie Associative



Plus de 250 coureurs ont pris le départ des foulées humanitaires !



Dernière ligne droite avant l'arrivée...



Une grande partie du succès de la course repose sur le dévouement des signaleurs...



...mais aussi des bénévoles qui préparent la collation

Les Foulées Humanitaires An II

Les Foulées Humanitaires de Pévèle qui comportaient cette année deux courses, l'une de 5km et l'autre de 10 km, ont rencontré un franc succès en ce 29 avril, en dépit du temps maussade, grâce à l'enthousiasme de tous.

Après plus de quatre mois de préparation pour obtenir la validation des parcours, trouver des partenaires et des bénévoles, organiser la sécurité des coureurs, définir toutes les tâches pour le jour des courses et les attribuer aux différents acteurs, prendre les inscriptions des concurrents en relation permanente avec la ligue régionale d'athlétisme, enfin, le 19 avril à 10 heures, devant la Cense abbatiale de Mons-en-Pévèle, Monsieur le Maire a fait parler le pistolet qui a libéré les 258 coureurs.

Dans les jours qui ont précédé les Foulées, la mise en place de barrières de protection par les municipalités d'Attiches, Mons-en-Pévèle et Thumeries, la préparation de la salle des fêtes sous la direction d'Alain Courselle, le fléchage des parcours par Jules Vandekerkhove et la participation de Marie José Noret, partout présente, ont permis d'être prêts pour le jour J.

Le choix du tracé du 10 km a été plébiscité par tous les coureurs par sa difficulté globalement qualifiée de moyenne et qui, par conséquent, a procuré du plaisir tant aux athlètes confirmés qu'aux adeptes du jogging du dimanche. En revanche, le 5km fut très éprouvant pour tous les concurrents qui ont dû gravir à deux reprises la rue du

Pas Roland. Il faudra revoir ce parcours pour l'édition 2013. Tous les participants ont aimé la beauté des paysages du pays de Pévèle et l'affabilité des commissaires de course qui n'ont pas été avares d'encouragements.

Cette année, au Pas Roland, Yannick Heunet a produit, à titre bénévole, dans des conditions loin d'être optimales, une animation digne des meilleurs professionnels sur un podium improvisé dans un camion gracieusement prêté par Vincent Lecomte. En outre, le ravitaillement à l'arrivée a pu être protégé de la pluie par un chapiteau appartenant à la ville de Thumeries et installé par les employés municipaux de cette ville.

Après des courses en fin de compte bien réussies, dans l'ambiance si spécifique, à la fois d'attente et d'enthousiasme, la distribution des récompenses s'est déroulée à la salle des fêtes.

Que tous ceux qui ont contribué au succès de cette petite fête du sport organisée au bénéfice de l'élevage de chiens-guides d'aveugles et de la santé dentaire d'enfants pauvres, soient remerciés : partenaires, bénévoles, coureurs et spectateurs.

Michel Delabre



Eric MOMONT félicite les gagnantes et les gagnants



Pour la première fois, une sortie à Roland Garros a été organisée. Photo : TCMeP

TCMeP La saison 2012 s'achève

Après une vingtaine d'années d'existence, le club de tennis de Mons-en-Pévèle continue d'avancer avec ses modestes moyens et grâce à l'action des bénévoles.

Cette année a été marquée par la première sortie à Roland Garros d'une trentaine de membres dont une vingtaine d'enfants de l'école encadrés par Pascal-Yves, l'un de nos deux animateurs.

Cette année s'est également clôturée par notre habituelle remise de trophées aux élèves des cours, suite à un petit tournoi.

Les parents ont pu profiter aussi de la convivialité de notre club au travers de notre habituel barbecue - devenu maintenant institutionnel - où convivialité et jeux restent les éléments fédérateurs et moteurs de notre club.

A noter, pour finir, le classement de nouveaux élèves issus de notre école obtenu par le biais des interclubs : future relève des vétérans du club qui restent très présents malgré le poids des ans.

Les terrains extérieurs restent bien entendu disponibles aux adhérents durant tout l'été.

Les inscriptions pour la nouvelle saison 2013 auront lieu début septembre lors des Forums (journées des associations) de Bersée et de Mons-en-Pévèle.

Bonnes vacances de la part du bureau.

Sportez-vous bien !

Jean-Charles BRASSART

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Jean-Charles BRASSART au 06 82 35 77 83 ou 03 20 59 29 69

Syndicat d'initiative

de la Mairie (partie Tourisme) : <http://www.mairie-monsenpevele.fr/>

- Balade autour du Paris-Roubaix
- Balade autour des voyettes
- Balade autour du château d'Assignies à Tourmignies
- Balade autour du site ornithologique du bois des 5 tailles

Le Syndicat d'initiative travaille à la création d'une nouvelle promenade (la balade de la Paix) qui sera dévoilée le 30 septembre, lors de la venue des Brugeois.

Texte : Cyrille LEMAIRE

Fin juin, le syndicat d'initiative de Mons-en-Pévèle a soutenu l'association Térébenthine qui exposait.

Cet été, les bénévoles du SI vous emmènent en balade lors de mercredis de l'envi... (voir agenda page 2). A la rentrée, ce sera le festival de la marche.

Profitez des beaux jours pour (re)découvrir notre livret tourisme ainsi que les balades créées par le syndicat d'initiative et leurs fiches suppléments.

Documents disponibles en Mairie, à la Médiathèque et téléchargeables sur le site



La 2^{ème} édition du Mountainbike Pévèl'tour devrait attirer de nombreux amateurs et compétiteurs

Team VTT Ekoï Pays de Pévèle

Mountainbike Pévèl'tour, 2^e édition

Les 8 et 9 septembre prochains, le Team VTT Ekoï Pays de Pévèle proposera la 2^e édition de son Mountainbike Pévèl'tour. Un week-end VTT ouvert à tous : débutants ou confirmés, jeunes ou "vieux" et l'équipe espère bien toucher un maximum de Pévèlois pour cette fête du VTT. Comme en 2011, 4 épreuves seront proposées afin d'animer au mieux le village durant le week-end. Les hostilités débuteront le samedi vers 13h30 avec un enduro sprint qui reliera les antennes à l'Espace Gare via le Moulin Waast ; le soir une course par élimination appelée Short Track sera proposée au cœur du village avec vers 21h un concert de rock qui clôturera cette compétition et la journée du samedi. Le dimanche matin sera réservé aux enfants avec une compétition qui se déroulera à l'Espace Gare à partir de 9h30 puis vers 14h30 le week-end se terminera par l'épreuve reine c'est à dire un cross country réservé aux adultes (à partir de 16 ans) autour du village. Si le team VTT est la vitrine de Mons-en-Pévèle durant toute l'année, il se doit aussi d'amener le monde du VTT dans son fief et gageons qu'ils seront encore nombreux cette année, tellement ils avaient été conquis par cette épreuve originale. Retrouvez toutes les informations sur le site teamvtt Pays de Pevèle.fr rubrique mountainbike pevèl'tour.

Renseignements :
Jean-François GEOFFROY
06 86 77 54 44
ou jfg@teamvtt Pays de Pevèle.fr

Club Pévèlois de gymnastique

A la gym comme à l'école, c'est la pause !

Les membres du bureau et moi-même souhaitons à tous d'agréables vacances.

Profitez en pour nous rejoindre le mardi à 9h sur la place pour une marche d'environ 1 heure à travers notre campagne.

Nos cours reprendront : mardi 4 septembre à 9h00 et mercredi 5 septembre à 19h30
Renseignements au 03 20 59 24 11

Jacqueline

4^{ème} FORUM DE LA PÉVÈLE

Dimanche 7 octobre 2012 À CYSOING

1972 2012

La Société Historique du Pays de Pévèle fête ses 40 ans

Le matin (Espace intergénérationnel, rue Salvator d'Altenhof)

- 9 H 15 Accueil
- 9 H 30 Ouverture du forum
- 10 H 00 Conférence de Paul Delsalle : « C'est ce que le Pays de Pévèle »
- 11 H 00 Conférence de Stéphanie Lebecq : « Châlonie, père de Cloris, à Truaine »

Le midi (Salle des fêtes, rue Aristide Briand)

- 14 H 00 Ouverture des stands avec la participation des sociétés historiques de la Pévèle, des offices de tourisme et d'artistes locaux
- 18 H 00 Cocktail de clôture

Le NTZ du bulletin de la SHPP est mis à disposition par les sociétés historiques du territoire pevèlois

SHPP, Templeuve, CYSOING

La SHPP fête ses 40 ans !

SHPP

Vous vous souvenez sans doute que le 2 octobre 2011 une équipe britannique est venue tourner un film à Mons-en-Pévèle avec, en vedette, un vétéran britannique de 91 ans, Walter Harris (Cf. Mons en nouvelles 16, page 7). Celui-ci avait obtenu la médaille militaire britannique pour avoir, en septembre 1944, fait feu sur un véhicule blindé allemand et l'avoir fait exploser.

Françoise Verrier, présidente de la Société Historique du Pays de Pévèle, qui lui avait servi d'interprète, s'est rendue à la première du film qui a eu lieu à Londres, à la prestigieuse université de King's College, le 16 avril dernier. Le film, intitulé ABOVE & BEYOND, The Craftsman*, dure environ 30 mn et les producteurs aimeraient bien le vendre à la BBC... Mons-en-Pévèle sera peut-être ainsi un jour célèbre dans tout le Royaume-Uni !

*Au-dessus et au-delà, l'Artisan.

SHPP, 3 rue Neuve à Templeuve
03 20 34 98 52
(permanences le vendredi de 14h30 à 17h30)
www.paysdepevele.com

Pévèl' club

Le jeudi 5 avril fut un grand jour pour les adhérents du Club des Aînés. Il y a 30 ans, en avril 1982, au sein du Syndicat d'Initiative, Mme Kerckhove, s'inspirant du club des Aînés de Mérignies en traçait les grandes lignes. Une commission a été formée : un président, André Lefebvre, un vice président, Paul Coget et un trésorier, Gérard Hérengt.

Le club comportait alors 150 adhérents ! Trente ans après, comme dans la plupart des clubs, l'effectif a diminué mais le bonheur de se retrouver tous les jeudis après-midi reste le même.



Les amis du PP face à l'Hôtel Regina de Berck, lors de leur traditionnelle sortie annuelle

Les amis du PP

Comme chaque lundi de Pentecôte depuis 3 ans, les Amis du PP organisent pour leurs adhérents une sortie thématique en rapport avec l'objet de l'association : « Le Voyage ».

Cette année, nous étions sur les traces des Mineurs à Berck Plage.

Après un bon repas pris à l'Hôtel Regina, ancien centre des vacances des Mineurs, le petit train touristique de la ville était mis à notre disposition pour une visite des lieux.

Mais chose qui n'était sans doute jamais arrivée, le petit train avec ses 50 passagers se retrouva en difficulté lorsqu'il s'engagea dans la côte qui mène au centre nautique.

Mais cette situation là au PP on connaît ! et quelques membres de l'association ont dû descendre pour le pousser.

Texte et photos : Guy Desbiens



En ce jour de fête, les clubs de Mérignies, Thumeries et Raimbeaucourt s'étaient joints à nous. Un autre évènement important a également été souligné : les 90 ans d'Adrienne Coget, qui est un membre fondateur et qui a beaucoup fait pour le club. Tous, nous lui avons rendu hommage.

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 7 octobre pour notre Exposition-Vente. Si vous désirez vous inscrire au club, venez nous rendre visite le jeudi après-midi, à la salle des fêtes de 14 h à 17 h ou appeler le 03 20 59 26 95. Nous vous attendons.

Pour le Club,
la présidente : Martine POUILLARD



Le Pévèl'Club a soufflé ses 30 bougies ! - Photo : Pévèl'club



C'est sous une salve d'applaudissements que les 70 danseurs et leurs animateurs ont terminé cette saison 2011-2012. Photo : Ségolène DELZENNE

La vie de l'Amicale

Un grand succès pour notre souper spectacle du 31 mars où les 260 convives ont pu admirer les 18 danses interprétées par les 70 danseurs et danseuses et les animateurs. Le spectacle, intitulé L'AMICALE A L'ECRAN était présenté par Dark Vador en personne.

La restauration, assurée par nos bénévoles, a satisfait les appétits.

Le vendredi 6 avril, les enfants de l'Ecole sont partis pour une chasse aux œufs dans le jardin public.

Le 1^{er} mai, c'était la traditionnelle fête champêtre avec la brocante qui voit son nombre d'exposants augmenter au cours des années. Après la restauration de midi, place était donnée aux jeux qui ne connaissent plus le succès d'antan.

La saison s'est terminée par le troisième spectacle du Club de danse, le samedi de la Ducasse. Le spectacle intitulé « Vamos à la Playa » a ravi les nombreux convives qui avaient fait le déplacement. Le lendemain,

dimanche 24, c'était le concert apéritif animé par l'Harmonie. Suivait alors la distribution des prix à tous les enfants de l'Ecole.

Nous allons maintenant prendre quelque repos bien mérité et nous reprendrons nos activités à la rentrée avec notre participation au Forum des associations le 8 septembre. Nous y prendrons alors les inscriptions de la danse pour la nouvelle saison.

Vous pouvez nous rejoindre en prenant contact au 03 20 59 29 03.

Bonnes vacances à tous.

Le Président, J.M. DELEFORGE

Remise des prix pour les enfants de l'école organisée par l'amicale laïque. Photo : Romain EDEBAU



Harmonie

8 mai : prise d'armes au monument aux morts sous la présidence de monsieur Eric MOMONT, maire, des adjoints et du conseil municipal avec défilé en musique jusqu'à la Cense abbatiale.

17 mai : jeudi de l'Ascension. Invitée par la municipalité de Corbehem pour le défilé carnavalesque des géants en compagnie d'autres harmonies. Défilé éprouvant par sa longueur et sa durée.

Dimanche 3 juin : par un temps déplorable pour la fête médiévale et ses organisateurs, nous avons assuré, comme chaque année, le concert en fin de matinée, en présence de monsieur le député Thierry LAZARO et de monsieur le maire, Eric MOMONT.

Samedi 23 juin : mariage à Gondcourt de nos amis musiciens Céline et Emilien. Messe à laquelle l'harmonie a participé pendant la cérémonie.

Dimanche 24 juin : concert apéritif lors de la remise des prix organisée par l'amicale à la salle des fêtes.

24 août : reprise des répétitions.

26 août : sortie prévue en commémoration de la libération de Pont à Marcq à la fin de la seconde guerre mondiale.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances !

Philippe ROGER, Secrétaire



Défilé de l'Harmonie lors de la commémoration de l'anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945



Plan Local d'Urbanisme : l'enquête publique est programmée d'ici la fin de l'année



Le 29 juin dernier, le conseil municipal, à l'unanimité, a arrêté le projet du PLU. Pas moins de trois ans auront été nécessaires pour conduire une grande réflexion sur le devenir de notre commune et pour tracer les grandes lignes d'un projet communal pour les quinze prochaines années. Une enquête auprès de la population, un diagnostic agricole, démographique, environnemental et économique ont permis de définir un Plan d'Aménagement et de Développement Durable :

- Protéger la vocation agricole de la commune,

- Protéger notre environnement remarquable,
- Affirmer la vocation touristique et de loisirs de la commune,
- Assurer le renouvellement et l'équilibre démographique en privilégiant une mixité sociale et générationnelle,
- Permettre l'accès au logement des jeunes ménages au travers la location et à l'accès à la propriété,
- Prendre en compte le vieillissement de la population en offrant des logements adaptés aux personnes âgées,
- Promouvoir un développement urbain qui conforte le centre bourg,
- Elargir et améliorer l'offre d'équipements et de services,
- Promouvoir un tissu économique varié,
- Revaloriser la circulation entre les hameaux et le centre bourg au travers de chemins identifiés et classés par catégorie (randonnée pédestre, équestre, VTT, etc.).

Ce projet, présenté à l'occasion d'un débat public le 18 avril dernier, a rassemblé une centaine de personnes. Au cours de cet échange constructif, deux thèmes

ont principalement été évoqués : le futur zonage et les différentes hypothèses de développement urbain envisagées.

Avec l'arrêt de ce projet, une nouvelle étape s'engage avant l'approbation définitive du PLU.

L'ensemble des documents (le PADD, le plan de zonage et le nouveau règlement) vont tout d'abord être examinés par les services de l'Etat et toutes les personnes associées (Communes voisines, Département, Région, Arrondissement de Lille, Chambre d'Agriculture, etc...). Ils auront trois mois pour émettre un avis. Ce sera ensuite à la population de prendre connaissance de l'ensemble de ces documents et d'émettre, à son tour, un avis dans le cadre d'une enquête publique (1 mois).

Enquête publique qui sera diligentée durant le 4^{ème} trimestre de cette année.

A l'issue de cette période de consultation, le Conseil municipal étudiera les avis émis avant d'arrêter de façon définitive le PLU au cours du 1^{er} trimestre 2013.

Eric MOMONT, Maire

Faites vos jeux !

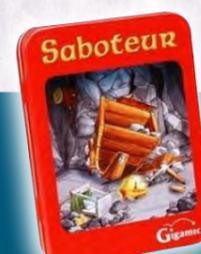
Envie de jouer cet été ? Voici quelques idées : tout d'abord, deux jeux d'ambiance qui se glissent facilement dans la valise, puis deux jeux pour les plus jeunes mais auxquels les adultes prendront plaisir à y jouer aussi !

Article : Ségolène DELZENNE



6 QUI PREND ! (de 2 à 10 joueurs)

Ces drôles de cartes valent de 1 à 7 « têtes de bœuf » chacune. Votre but : en récolter le moins possible. C'est un jeu simple et rapide à mettre en place. Un peu de stratégie est nécessaire même si une part de hasard est inévitable. Bonne ambiance assurée !



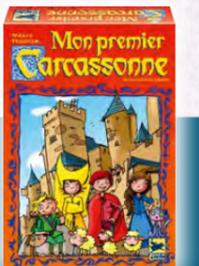
LE SABOTEUR (de 3 à 10 joueurs)

Soit vous êtes un chercheur d'or qui creuse des galeries, soit vous êtes un saboteur qui entrave les recherches. Mais aucun joueur ne sait qui est qui ! Jeu de cartes et de parcours, les règles sont simples et rapidement assimilables. Bluff, suspense, retournements et rire seront au rendez-vous !



FORT COMME UN DRAGON (de 2 à 4 joueurs)

Les dragons veulent organiser une course autour d'un volcan ! Observation et mémoire seront nécessaires pour être le premier à retourner dans sa grotte ! Ce jeu s'adresse aux enfants dès 5 ans et les règles simples leur permettent de jouer entre eux sans l'aide d'un adulte !



MON PREMIER CARCASSONNE (de 2 à 4 joueurs)

Les joueurs construisent un paysage de fermes et de routes sur lesquels ils tentent de placer tous leurs pions « enfant ». C'est une adaptation du jeu Carcassonne pour les enfants à partir de 4 ans. Il mêle habilement hasard, placement et un soupçon de tactique. Jeu à partager en famille car il ravira aussi les adultes !

...Bon amusement !



Paré pour le collège ! Photos : Cyrille LEMAIRE

Des dicos pour les futurs collégiens

La fête de l'école du 16 juin était la dernière pour les élèves de CM2. En septembre, c'est l'entrée en 6ème qui les attend. Le collège est une étape importante dans la vie des enfants, et la Municipalité (pour la deuxième année consécutive) tenait à marquer le coup!

C'est pourquoi les Conseillers Municipaux et les Adjointes présents étaient heureux d'offrir à chaque élève un dictionnaire encyclopédique accompagné d'un DVD, d'un atlas et d'un dictionnaire bilingue (français-anglais), outil qui leur servira pour le reste de leur scolarité.

Qu'elle était belle notre fête d'école !

Tout a commencé le matin dès 8h00 alors que le sol encore détrempé par les pluies de la veille nous laissait craindre le pire pour cette belle journée que rien ne devait gâcher. Montage des tonnelles, mise en place de la sonorisation, préparation des sandwiches, installation des stands, décoration de la scène... Rien n'est laissé au hasard par les parents, les enseignantes, les bénévoles et les enfants qui s'activent afin que cette version 2012 de la fête d'école, placée sous le signe de L'Angleterre, soit parfaite. Je profite d'ailleurs de cette occasion pour remercier chaleureusement tous les parents qui ont contribué par leur implication, leur motivation et leur bonne humeur à la réussite de cette fête d'école.

10h30 arrivée des premiers parents qui profitent de la légère brise qui souffle en ce samedi 16 juin 2012 sur Mons-en-Pévèle pour prendre un petit café dans la cour de l'école, alors que les derniers réglages de la sonorisation laissent présager l'arrivée de nos enfants sur scène.

11h30 c'est à nos petits de maternelle que revient l'honneur d'ouvrir les festivités. Pas du tout impressionnés ils se succèdent sur scène avec un sourire et une aisance impressionnante. Nos petits deviennent vite grands... cette fin de matinée est l'occasion pour M^{me} Wintrebert et moi-même qui accueillerons les plus grands l'année prochaine en CP de leur remettre un ouvrage : Comment voler de ses propres ailes ? Symbole de ce passage chez les « grands ».

Arrive la pause déjeuner. Grâce à tous les bénévoles, chacun peut se restaurer : les bonnes odeurs de frites et de barbecue envahissent la cour de l'Ecole. Mme Verheecke, quant à elle tente de faire évaluer le poids du panier garni composé de produits du terroir. Un grand merci à ce titre à tous les commerçants de Mons-en-Pévèle



Paré pour le collège ! Photos : Cyrille LEMAIRE

et des alentours qui nous ont encore cette année apporté leur concours dans la réussite de cette fête. Pendant que les parents font une pause les enfants en profitent pour aller se défouler dans la structure gonflable mise à disposition par l'APE et jouer d'adresse dans les jeux installés dans la cour des maternelles.

Déjà 14h ! Une petite agitation monte dans la cour de récréation : c'est l'heure de la Chorale ! Les parents se pressent autour de la scène et écoutent les enfants des classes de primaire chanter, sur des rythmes anglais, accompagnés de Christophe. Le spectacle reprend ensuite son cours et les élèves des classes de Mme Piangerelli et Mme Bergeon en tenue de plage nous donnent un avant gout de Vacances...Vient le tour de mes élèves de CP, et c'est une folle course poursuite qui rythmera cette danse et restera dans les esprits des enfants ravis de pouvoir se faufiler entre les parents avant de regagner la scène !

La journée se poursuit par la remise, par la municipalité, des dictionnaires à nos enfants de CM2 qui l'année prochaine deviendront des Collégiens et quitteront Mons-en-Pévèle. Gageons que la nostalgie de leur école, le souvenir de ces fêtes les conduiront, comme cette année, à revenir à l'occasion de notre kermesse pour partager un peu de temps avec leurs (anciennes) enseignantes. Merci donc à tous les anciens élèves qui sont venus cette année aider pour l'organisation de cette fête d'école.

Voilà ! C'est la fin de la journée...les familles repartent, la course des enfants dans la cour se fait moins pressante...la fête d'école se termine doucement.... Restera désormais les souvenirs dans l'esprit de tous nos enfants, je l'espère, d'un moment de joie et de petits bonheurs qui font le charme de l'enfance !

A l'année prochaine !

M^{me} DELANNOY



Et les enfants chantaient... et les enfants chantaient... un truc qui colle au cœur et au corps... leur rappelant l'Angleterre

« En toute chose, c'est la fin qui est essentiel »

Je ne sais pas si les enfants ont repris à leur compte cette citation d'un célèbre philosophe, mais il est certain que la fête de l'école qui marque la fin prochaine de l'année scolaire, avait pour nos enfants un goût d'essentiel. Je profite donc de la tribune qui m'est offerte par le « Mons-en-nouvelles » pour remercier, au nom des parents, les enseignantes pour leur investissement dans cette fête qui a permis à nos enfants de vivre une magnifique journée sous un ciel à peine voilé mais surtout sans pluie ! Notre association a pour sa part apporté, comme chaque année, sa contribution à la réussite de cette kermesse grâce à l'implication de ses membres et par la mise à disposition d'une structure gonflable.

Si la fin de toute chose est « essentiel », c'est sans doute parce qu'elle est propice au bilan. En me retournant sur cette année écoulée je ne peux que me féliciter du dynamisme dont ont fait preuve les membres de l'APE. Une

grande partie d'entre eux exercent une activité professionnelle et pourtant tous et toutes ont trouvé le temps et l'énergie de s'investir pour le bien-être de nos enfants. Le bénévolat est un don de soi mais le sourire des enfants n'a pas de prix. J'adresse toutes mes amitiés à Raphaëlle, Sandrine, Virginie qui nous quitteront à la fin de cette année scolaire et les remerciant pour leur joie constante et leur bonne humeur sans faille (qu'elles sachent néanmoins que les membres honoraires sont les bienvenus !!!).

Au chapitre des bilans je n'oublie pas la réalisation des travaux dans la garderie, véritable bouffée d'air pour nos enfants. Grâce à la collaboration de la mairie nous avons pu cette année mener à terme notre projet d'embellissement des locaux. Les espaces ont été repensés, décroisés, le tout dans un univers coloré et agréable pour les enfants. Ces derniers ont d'ailleurs

apporté leur contribution à la réussite de ce projet en fleurissant la garderie. Nous fêterons tous ensemble l'aboutissement d'une grande partie de ce projet à l'occasion d'un petit cocktail offert par la l'APE le 29 juin prochain à la garderie.

Enfin si « en toute chose c'est la fin qui est essentiel » c'est doute aussi parce qu'une fin annonce toujours un début... Je donne donc rendez-vous à tous les parents le 14 septembre prochain à l'occasion de notre Assemblée Générale pour une nouvelle année scolaire et de nouveaux projets !

En attendant bonnes vacances à tous !

Sandra GERARD
Présidente de l'APE

L'école a remonté le temps au temps des grands parents

Nous avons passé une après-midi avec les aînés de Mons-en-Pévèle.

Nous leur avons posé des questions sur la vie autrefois.

Au temps de nos grands-parents, les maîtres et les maîtresses étaient plus sévères que maintenant. Les élèves devaient porter un tablier ou une blouse. Les écoles n'étaient pas mixtes. L'école des garçons était à la salle des fêtes et l'école des filles était la nôtre. En récréation, ils jouaient comme nous à la corde à sauter, à la marelle et aux billes. Le jour de repos était le jeudi.

Donc, nous avons passé une bonne après-midi à apprendre tout ça. les CP et les CE1 étaient mélangés dans les groupes. On a même fait un goûter après. Et, en plus, le soir, c'était les vacances !

Les élèves de M^{me} WINTREBERT et M^{me} DELANNOY

En prolongement des actions menées dans le cadre du cercle des souvenirs, quatre aînés sont allés à la rencontre des élèves dans les classes de CP/CE1. Mmes Hornez (cf. photo ci-contre) et Poullard, M. Deraco et Escarbel ont raconté l'école au temps des grands-parents. Un beau projet intergénérationnel initié par Jocelyne Hanzelin et les enseignantes des deux classes: Mmes Delannoy et Wintrebert. Compte tenu de son succès, cette initiative sera renouvelée l'année prochaine.





Les animations à venir :



Atelier création avec l'illustratrice Sandrine Kao

D'origine taïwanaise, Sandrine est née en France et a grandi à Paris. Après des études en métiers du livre, elle a poursuivi sa formation à l'École supérieure d'art d'Épinal. Son premier album jeunesse est paru en 2008. Elle vit dans les Vosges où elle continue à écrire et illustrer des livres pour enfants.

Elle sera là le mercredi 26 septembre à partir de 15 heures. Pour les enfants, à partir de 6 ans. Inscription obligatoire. **Gratuit**. Une séance de dédicace viendra conclure l'atelier (avec possibilité d'acheter ses albums sur place).

<http://sandrinekao.blogspot.fr/>

En septembre, **exposition de photos** du quartier de Moulins à Lille avec l'association Mémoire de Lille-Moulins et en partenariat avec la bibliothèque de Moulins (annexe de la bibliothèque municipale de Lille).

<http://groupememoire-moulinslille.e-monsite.com/>

Heure du conte le mercredi 10 octobre à 15 heures avec la conteuse-comédienne **Elodie MORA**.



Du 15 au 21 octobre, la médiathèque participera de nouveau à **la semaine du goût**. En partenariat avec l'équipe de la ferme des baies de Mons-en-Pévèle, l'équipe de la médiathèque vous concoctera un menu avec les fruits et légumes de saison !

<http://www.legout.com/>

<http://lafermedesbaies.fr/>



Spectacle des Rencontres Culturelles en Pévèle le mercredi 31 octobre à 16 heures à la salle des fêtes.

La compagnie des Tambours Battants réinterprétera « Alice au pays des Merveilles » dans leur petit kiosque à histoires.

<http://tambours.battants.free.fr/>

PACKS ÉTÉ

PROFITEZ DE LA PÉRIODE ESTIVALE POUR DÉCOUVRIR NOS PACKS ÉTÉ !

UNE SÉLECTION DE DOCUMENTS ENFANTS, ADOS ET ADULTES À EMPRUNTER EN POCHETTES SURPRISES ET À DÉCOUVRIR CHEZ SOI... OU SUR LA PLAGE !

QUELQUES NOUVEAUX JEUX DE SOCIÉTÉ VOUS SERONT PROPOSÉS CET ÉTÉ.

L'emprunt d'un PACK ÉTÉ se fait en plus de vos prêts classiques.

Pendant les vacances, la médiathèque sera fermée du 21 Août au 6 septembre



Médiathèque de Mons en Pévèle

Les animations passées :

Un printemps 2012 riche en événements à la médiathèque !



Harut et Rémy, 2 saxophonistes virtuoses sont venus le jeudi 21 juin pour la fête de la musique.



Photos souvenirs des ateliers proposés par Aya IKEDA lors du mois japonais (avril) à la médiathèque.



Les mercredis 23 mai et 4 juillet, Cécile PÉRUS a eu beaucoup de succès lors des représentations menées dans le cadre de l'heure du conte.

Quelques nouveautés... Et bien d'autres à la médiathèque !



Grand Place
Tél. : 03 20 59 06 67 - Fax : 03 20 59 06 65
mediatheque@mairie-monsenpevele.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi : 16h-18h
Mercredi : 10h-12h-13h30-17h30
Vendredi : 16h-19h - Samedi : 14h-17h

Retrouvez toute l'actualité de la médiathèque sur le site de la mairie (partie médiathèque) mais aussi sur notre blog :

mediathequemonsenpevele.wordpress.com

Livres, CD, DVD, CDRom, Revues
Consultation sur place libre et gratuite.

Hotspot Wifi gratuit

Vous pouvez toujours venir surfer en wifi à la médiathèque. Pour cela, il suffit de venir avec votre portable et demander le code d'accès. Ce service est gratuit pour tous les inscrits.

Et depuis votre Smartphone :





1^{ER} MAI, LA TRADITIONNELLE FÊTE CHAMPÊTRE ET LA BROCANTE ORGANISÉES PAR L'AMICALE ONT ATTIRÉ DE NOMBREUX PROMENEURS ET CHINEURS



POUR FÊTER LES MAMANS, LA MUNICIPALITÉ A ORGANISÉ UNE RÉCEPTION POUR LES FAMILLES DES VINGT-DEUX ENFANTS NÉS EN 2011 ET 2012. POUR L'OCCASION, MAMANS, PAPAS ET ENFANTS ONT REÇU UN PETIT CADEAU



UNE DIZAINE DE TRAVAILLEURS ONT ÉTÉ HONORÉS LORS D'UNE RÉCEPTION ORGANISÉE PAR LA MUNICIPALITÉ LE 1^{ER} MAI



UNE MONTGOLFIÈRE SURVOLE LE CLOCHER. DE LÀ HAUT, LE PAYSAGE DOIT ÊTRE REMARQUABLE...



POUR RÉCOMPENSER LES ÉLÈVES DE LEUR SÉRIEX À L'ÉTUDE ET POUR FINIR L'ANNÉE EN BEAUTÉ, JOCELYNE HANZELIN A ORGANISÉ UN PETIT GOÛTER DE FIN D'ANNÉE. BONNES VACANCES ! L'ÉTUDE REPREND EN SEPTEMBRE



L'ASSOCIATION TÉRÉBENTHINE EXPOSIT LES 23, 24 ET 25 JUIN AVEC LE SOUTIEN DU SYNDICAT D'INITIATIVE. LA VISITE RÉSERVÉE AUX SCOLAIRES A PARTICULIÈREMENT INTÉRESSÉ LES ENFANTS